AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -3-4-65 [illegible]

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ (Tél. 5-17)
(COTE-D'OR, DOUBS, HAUTE-SAONE, JURA, SAONE-ET-LOIRE, TERRITOIRE DE BELFORT)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 21, route de Seurre - BEAUNE.
C. C. P. : DIJON 3.405-19

ABONNEMENT ANNUEL
15 F.

Bulletin n° 55 - AVRIL 1965 — 1er AVRIL 1965

COLZAS

MELIGETHES : Avec le réchauffement très sensible de ces derniers jours, les méligèthes ont fait leur apparition dans les cultures avec plus ou moins d'intensité selon les secteurs et le stade végétatif du colza. Il importe donc de surveiller dès maintenant les cultures, surtout les plus avancées et d'observer attentivement les boutons floraux encore petits et groupés entre les feuilles.

Un traitement insecticide doit être appliqué lorsque les boutons floraux sont dégagés et que l'on peut compter 2 à 3 méligèthes en moyenne par inflorescence. Il ne faut pas traiter trop tôt mais beaucoup de producteurs ont tendance à intervenir trop tard, les dégâts sont alors en partie consommés.

Pour le choix de l'insecticide et la dose, se reporter à la liste des produits homologués au 1er Janvier 1965.

CULTURES LEGUMIERES

MOUCHE DU CHOU : Les premières mouches sont visibles dans la nature. Si les températures actuelles se maintiennent, des pontes pourraient se produire à partir du 5 Avril. Les oeufs de couleur blanche déposés au pied des choux par paquets de deux ou trois sont facilement décelables. Les premières attaques sont les plus dangereuses, aussi nous conseillons aux maraîchers de surveiller leurs plantations.

La lutte consiste soit à détruire les adultes, soit à détruire les larves.

- La destruction des mouches est plus difficile car elle exige des pulvérisations répétées (8 à 10 jours), le vol étant échelonné sur plusieurs semaines. Par ce moyen de lutte, il faut intervenir dès maintenant avec un insecticide rémanent de préférence : Heptachlore, Chlordane, Lindane émulsion.
- Contre les larves, on utilisera des pulvérisations copieuses aux pieds, à base d'Aldrine : 100 grammes de matière active/Hectolitre - Chlordane : 150 gr./Hl - Diéthion : 30 gr./Hl - Heptachlore : 150 gr./Hl - Lindane émulsion : 30 gr./Hl - Parathion : 30 gr./Hl. Ce traitement est à effectuer lorsque la ponte est déposée, il est conseillé de le faire au cours de la semaine prochaine si la température actuelle persiste, un seul traitement est suffisant.

PROTECTION DES ABEILLES

Pendant la période de floraison des plantes traitées, seuls les produits insecticides suivant peuvent être employés :

- Roténone - Pyréthrines - Diethion - Endosulfan - Toxaphène - Polychlorocamphane - Dichlorophényltrichloréthanol - Thioquinox.

P. 93

ARBRES FRUITIERS

PUCERONS : Les premières colonies de pucerons verts ont été reconnues. Il sera prudent d'ajouter aux bouillies antifongiques un aphicide de préférence non systémique comme le Lindane émulsion.

ARAIGNEES ROUGES : Les premières éclosions ayant été repérées, il conviendra de surveiller le développement du parasite et d'employer un acaricide de contact en cas de forte pullulation.

Les Ingénieurs - Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

H. SOULIE.

Imprimerie de la Station de Bourgogne-Franche-Comté
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.